

« Nous nous réjouissons de continuer à écrire l'histoire de Valiant. »

Valiant continue sur la voie du succès. Pour quelles raisons ?

MARKUS GYGAX (MG) : Nous mettons en œuvre notre stratégie de manière cohérente depuis des années et nous concentrons sur notre cœur de métier. Nous mettons l'accent sur notre modèle d'affaires simple et une offre compréhensible. Valiant dispose en outre d'une base de capital très solide et les collaboratrices et collaborateurs contribuent à une culture d'entreprise unique. Nous mettons également notre clientèle au centre de nos préoccupations, car leur confiance est très importante pour nous.

Comment parvenez-vous à gagner la confiance de la clientèle ?

EWALD BURGNER (EB) : La confiance se développe au fil des ans et se renforce par des expériences positives. Ainsi, nous entretenons des relations de partenariat à long terme avec notre clientèle, basées sur la confiance mutuelle. Nous associons les canaux numériques aux canaux traditionnels. C'est notre clientèle qui décide comment nous contacter. Il est important pour nous de garantir un conseil complet et personnalisé sur tous les canaux. Cela n'est possible que grâce à des collaboratrices et collaborateurs bien formés, qui sont des personnes de contact importantes dans le suivi personnalisé de la clientèle.

Vous avez indiqué que Valiant a terminé son expansion géographique. Valiant ne souhaite plus croître ?

MG : L'expansion géographique a été l'une des mesures de l'axe stratégique de croissance. Les 14 nouvelles succursales prévues sont maintenant ouvertes, et cet objectif est par conséquent atteint. Cependant, l'expansion dans le cadre de la période stratégique 2020–2024 se poursuivra par la création des nouveaux postes prévus d'ici la fin de l'année. Avec ces mesures, nous avons également posé les bases d'une croissance future.

Vous communiquerez sur la future stratégie mi-juin 2024, pourquoi si tôt si la stratégie ne s'applique qu'à partir de 2025 ?

MG : Nous nous réjouissons de continuer à écrire l'histoire de Valiant. Pour pouvoir mettre en œuvre cette stratégie avec autant de succès que les précédentes, nous avons besoin d'un peu de préparation. Cela nous laisse ainsi suffisamment de temps pour la planification, et nous pourrons commencer début 2025.

Valiant peut se prévaloir d'un exercice extrêmement fructueux. Pourquoi présenter un résultat opérationnel aussi solide ?

EB : Nous sommes très fiers d'afficher le résultat opérationnel le plus solide depuis la création de Valiant. Tous les postes de produits ont contribué au résultat annuel réjouissant de 2023. Mais nous avons également placé notre attention sur les coûts. Nous avons ainsi réalisé des économies significatives et durables grâce au programme d'amélioration de la rentabilité : 11 millions de francs au total fin 2023. À partir de 2024, nous atteindrons les économies prévues d'environ 15 millions de francs par an.

Valiant est-elle bien positionnée en matière de fonds propres ou existe-t-il des risques plus importants ?

EB : Valiant est très bien capitalisée et dispose d'une solide base de liquidités. Depuis des années, nous poursuivons une politique prudente en matière de risques. Dans les comptes des banques suisses, la constitution de réserves pour risques bancaires généraux est entièrement considérée comme une composante des capitaux propres. Avec l'affectation mentionnée, nous avons encore renforcé les capitaux propres. Fin 2023, le ratio de fonds propres total de Valiant s'élevait à 16,3 %. Il est donc nettement supérieur aux exigences réglementaires. Nous sommes convaincus qu'une forte capitalisation est dans l'intérêt tant de la clientèle que de nos investisseuses et investisseurs.

En affectant 10 millions de francs à la caisse de pension du personnel, faites-vous participer en premier lieu vos collaboratrices et collaborateurs au résultat ou non ?

MG : Nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que nos actionnaires profitent de l'excellent résultat opérationnel. L'affectation mentionnée est une contribution spéciale versée une seule fois. Les racines de Valiant remontent à 1824, date de la fondation de la Caisse d'épargne de Morat. En remerciement de leur engagement, nous allouons à nos collaboratrices et collaborateurs cette rémunération spéciale dans la caisse de pension à l'occasion du bicentenaire. Ce n'est que lorsque Valiant est attrayante en tant qu'employeur que nous pouvons compter sur des collaboratrices et collaborateurs hautement qualifiés et motivés. Nos actionnaires bénéficient par ailleurs d'une augmentation significative du dividende de 10 %.

Pourquoi ne pas distribuer un dividende anniversaire ou augmenter le dividende d'un montant encore plus élevé ?

MG: Grâce aux bons résultats de l'exercice 2023, nous pouvons faire participer nos parties prenantes à notre succès tout en renforçant encore la capitalisation de Valiant. Une hausse du dividende nous semble plus durable que le versement d'un dividende anniversaire unique. Le dividende augmenté de 50 centimes sera versé chaque année si la gestion est réussie. Notre intention est de verser à l'avenir un dividende de 5.50 francs par action.

EB: Valiant est déjà souvent qualifiée de perle en matière de dividende. Le taux de rendement sur dividendes de l'action Valiant s'élève à pas moins de 5,8 % en 2023.

Certaines banques ont supprimé leurs frais. Valiant a-t-elle l'intention d'en faire de même ?

EB: Il est important pour nous de nous concentrer sur notre offre et de la communiquer de manière transparente. Il est pertinent pour les clientes et clients de connaître leurs propres besoins et de comparer les différentes offres. Nos sets lilas, que nous avons simplifiés en 2023, incluent par exemple déjà dans le pack de base l'ensemble des retraits aux bancomats dans toute la Suisse. Selon le comportement des utilisatrices et utilisateurs, il peut être utile d'ajouter d'autres modules. Je pense ainsi

aux éventuels frais qui peuvent s'appliquer aux achats effectués à l'étranger ou dans des boutiques en ligne étrangères. Avec le module Monde, ces frais sont inclus et il n'y a donc pas de mauvaises surprises.

Qu'attendez-vous de l'exercice 2024 ?

EB: Valiant est en bonne voie sur le plan opérationnel et nous sommes convaincus que nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes fixés pour la période stratégique actuelle. Cela ne signifie pas pour autant que nous nous reposons sur nos lauriers. Nous suivons par exemple de près l'évolution des coûts. Nous tablons sur une augmentation du bénéfice consolidé pour l'exercice en cours.



Markus Gyga, président du conseil d'administration

Markus Gyga a été CEO de Valiant de novembre 2013 à mai 2019. En mai 2019, il a été élu membre du conseil d'administration. Depuis le 13 mai 2020, il est président du conseil d'administration. Dans sa vie privée, son cœur bat pour sa famille et le sport en pleine nature.

Ewald Burgener, CEO

Ewald Burgener est CEO de Valiant depuis le 17 mai 2019. Il a été auparavant responsable des finances pendant six ans. Avant de rejoindre Valiant, le Valaisan travaillait chez Entris Holding SA. Ewald Burgener consacre son temps libre à sa famille, joue au squash et apprécie les randonnées en montagne.